



# CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-GEORGE

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2018

*Présidence* : Mélanie Robellaz

*Membres présents* : 37

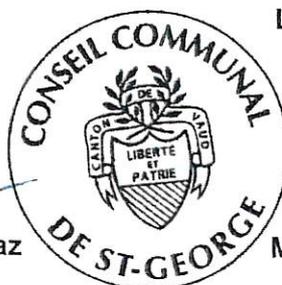
Dans sa séance ordinaire du mercredi 20 juin 2018, le Conseil communal de Saint-George

- vu le préavis municipal no 02/2018
- entendu la conclusion du rapport de la commission de gestion et finances
- considérant qu'il est porté à l'ordre du jour  
**a décidé**
- d'accepter le préavis n° 02/2018 tel que présenté ;
- d'autoriser la Municipalité à effectuer le prélèvement de CHF 35'000.00 sur le fond de réserve
- n° 9282.930 et de réaffecter à celui-ci la somme annuelle de CHF 5'000.00 provenant de la biodiversité de cet alpage jusqu'à concurrence de CHF 35'000.00

### Bureau du Conseil communal

La Présidente

Mélanie Robellaz



La Secrétaire

Marylise Humbert

Saint-George, le 20 juin 2018